

«Horizons» N°3527 - Dimanche 10 Août 2003

Création de 4 centres d'hébergement pour les mendiants au niveau de Nouakchott

Le Commissariat aux Droits de l'Homme, à la lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion a créé 4 centres d'hébergement pour les mendiants au niveau de Nouakchott.

Ces centres qui se trouvent dans les moughataa d'Arafat (2), de Sebkhia (1) et d'El Mina (1) ont déjà accueilli 645 personnes auxquelles le Commissariat assure hébergement, habillement et nourriture en plus des soins sanitaires, des services d'enseignement et de formation dans différentes spécialités (confection de grillage, commerce, couture, broderie etc...).

La création de ces centres s'inscrit dans le cadre du programme de lutte contre la mendicité exécuté par le Commissariat aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion.

Etant une composante du cadre stratégique de lutte contre la pau-

vreté, le programme en question a pour ambition d'améliorer considérablement les conditions de vie des personnes ciblées et de les insérer dans la vie active.

Le commissaire aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion M. Abdel Kader Ould Ahmed a visité jeudi, en compagnie de M. Mohamed Ould Khilil, wali de Nouakchott, ces centres où il s'est informé sur les conditions des citoyens qui s'y trouvent.

Le commissaire a indiqué, à cette occasion, que la création de ces centres vient sur instruction du Président de la République, Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya qui attache une grande importance à l'amélioration des conditions de vie des citoyens et en particuliers à ceux les plus démunis.